

Taxe d'accise—Loi

Nous prétendons, monsieur le Président, que si nous nous penchons sur les conséquences de la mesure dont nous sommes saisis aujourd'hui, nous ne pouvons qu'être amenés à croire qu'en faisant une ponction de près de 4.5 milliards de dollars dans le secteur de la consommation—car c'est à cela que cette mesure revient—on ne peut que réduire le pouvoir d'achat d'une très grande majorité des Canadiens qui doivent acheter ces produits de consommation. Alors, cela ne peut qu'entraîner un ralentissement de la fabrication, donc une recrudescence du chômage. Il n'y a pas d'autre façon d'envisager la situation. Peu importe comment on calcule, quel modèle économique on utilise; on peut seulement arriver à la conclusion que si l'on prend davantage d'argent dans la poche d'une personne, elle va inévitablement avoir moins à dépenser. C'est la conséquence de ce projet de loi et c'est pourquoi il n'est pas productif. S'il y avait un moment propice pour adopter ce genre de mesure, et j'en doute, ce n'est certainement pas maintenant.

● (1440)

Si le gouvernement doit trouver un moyen d'avoir plus d'argent, je lui conseille de commencer à songer aux 18 milliards de dollars que nous distribuons bon gré mal gré en concessions fiscales. C'est en substance ce que le parti conservateur a dit lorsqu'il était dans l'opposition, et il avait raison. L'initiative du ministre va causer d'autres problèmes au lieu d'améliorer la situation.

Le gouvernement n'a pas besoin de faire cela. Pour commencer, si le ministre croit que l'économie prospérera, que le secteur privé pourra offrir les occasions d'emplois nécessaires, il est évident que les recettes venant de ceux qui travailleront seront suffisantes pour supporter notre dette actuelle. Nous espérons qu'il en sera ainsi. Dans ce cas, si le secteur privé répond aux attentes du gouvernement et atteint par toutes sortes de moyens bizarres les objectifs que le gouvernement espère lui voir atteindre, la relance de l'activité économique rapportera assez d'impôts pour que cette mesure-ci soit inutile. Si l'on ne mettait pas ces mesures en œuvre, cette somme de 4 milliards resterait dans l'économie, et elle nous aiderait à atteindre plus rapidement cet objectif. Si un plus grand nombre de personnes peuvent acheter, il y aura plus de chances que le secteur privé offre de nouvelles possibilités. En prenant cette initiative aujourd'hui, le gouvernement se détourne de l'objectif qu'il s'est fixé.

Ce que fait le gouvernement, monsieur le Président, non seulement ne nous satisfait pas mais encore ne répond même pas à ses propres objectifs. Voilà ce qui est difficile à comprendre. Si une économie fonctionne déjà terriblement au ralenti et que l'on réduit encore davantage la demande, comment peut-on espérer améliorer la productivité? C'est impossible. Nous préférons de beaucoup que la ministre présente un projet de loi sur les très nombreuses échappatoires fiscales, sur les très nombreux cadeaux que le gouvernement fait aux sociétés à même l'argent des contribuables moyens. Nous préférons que le gouvernement propose des mesures visant à restreindre ce genre de dépenses, qu'il ne puise pas dans les poches des Canadiens moyens pour créer davantage de chômage et de difficultés. Nous préférons choisir l'autre possibilité et donner aux gens la chance d'acquiescer à une nouvelle confiance dans l'économie comme le gouvernement le leur demande. Donnons-leur la chance de faire preuve de confiance en apportant leur

propre contribution à la relance que le gouvernement souhaite et que nous espérons tous.

[Français]

Le président suppléant (M. Charest): A l'ordre! L'honorable député de LaSalle (M. Lanthier) a la parole.

M. Claude Lanthier (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur le Président, je voudrais parler surtout du projet de loi qu'on a présenté ce matin, et ce n'est pas tellement en tant que député de LaSalle aujourd'hui que je prends la parole, mais en tant que secrétaire parlementaire du ministre des Finances; on peut toujours faire des préambules, monsieur le Président.

Hier après-midi, j'ai été pointé du doigt plus particulièrement et je dois dire, malheureusement, à cette assemblée générale et, particulièrement, à mon voisin d'en face, et j'espère qu'il m'écoute, le député de Shefford (M. Lapierre), que je prends la parole en toute liberté, que personne ne m'a censuré et que je me lève actuellement pour parler d'un projet de loi auquel je crois beaucoup. Et nous les «backbenchers» du parti progressiste conservateur, c'est-à-dire du gouvernement, comme on nous a appelés hier, nous ne sommes pas brimés du tout.

Premièrement, si nous nous taisons aussi longtemps, c'est que nous apprenons beaucoup, et c'est plus par décence que par prudence. Plutôt que de ne pouvoir rien dire, nous aimons mieux pouvoir choisir nos mots.

Deuxièmement, on entend beaucoup de l'autre côté de la salle des verbes anglais comme «were», «was», c'est-à-dire en français «fut» et «était». Nous les nouveaux de l'assemblée qui formons je crois presque la majorité, nous aimerions beaucoup plus entendre des choses comme «will be», «shall be» ou en avant. Et je crois que c'est pour cette raison-là que nous avons été élus: pour regarder de l'avant.

Mais malheureusement, au stade où nous en sommes, après avoir pris les finances du pays dans l'état dans lequel elles étaient, on se doit d'éteindre les feux et de mettre de l'ordre. Nous avons en toute collégialité... soyez-en assurés, parce que j'ai eu l'occasion d'y participer très activement, avec mon ministre, mes ministres comme je pourrais dire, le ministre des Finances et le ministre d'État (Finances) (M. Wilson et M^{me} McDougall), au projet de loi particulier qui est déposé aujourd'hui et même aux états financiers qui ont été présentés récemment. Et laissez-moi vous assurer que c'est tout plein de bon sens.

Et tout à l'heure, quand on osait de l'autre côté de l'assemblée nous dire comment cela se passait dans l'entreprise privée, eh bien, laissez-moi vous dire que, nous, nous y étions dans l'entreprise privée pendant quelques instants et c'est cela qui se passe dans l'entreprise privée. Quand on prend une affaire nouvelle, on va voir pour essayer de découvrir toutes les grandes surprises et ensuite on va mettre de l'ordre immédiatement.

Alors le projet de loi qui est introduit aujourd'hui ne relève de la vieille histoire simplement pour les déboires, c'est-à-dire qu'il s'agit de mettre de l'ordre dans les détails, et les détails du projet de loi vous ont été rendus ce matin très clairement par le ministre d'État (Finances) (M. Wilson). Je ne crois pas qu'on doive en rediscuter maintenant. Cependant, je tiens à dire qu'il met en évidence les grands principes d'utilisation qu'on emploie plutôt dans l'entreprise privée, c'est-à-dire que